

Gest'Alpe

SOMMAIRE

- **ÉDITO :** *Les robots en grandes cultures, mais pas que !*
- **FORMATION :** *Journée anniversaire pour la JAJV*
- **OFFICIEL :** *Lutte nationale contre le piétiin du mouton*
- **ACTUALITÉS :** *Résumé des résultats du questionnaire adressé aux propriétaires et amodiataires des alpages de la Commune de L'Abbaye et environs*
- **INFO FLASH :** *Paiements directs 2024 sur les exploitations d'estivages*
- **ACTUALITÉS :** *Subventions à titre d'améliorations foncières pour la réfection de murs en pierres sèches*
- **CLIMAT :** *Diagnostic de la vulnérabilité des alpages à la sécheresse*
- **FORMATION :** *Diplôme cantonal en conduite d'alpage*
- **NATURE :** *Protection d'une source au Vallon de Nant*
- **TECHNIQUE :** *Lutte contre l'aulne vert (vernes)*
- **AGENDA :** *Janvier à octobre 2024*

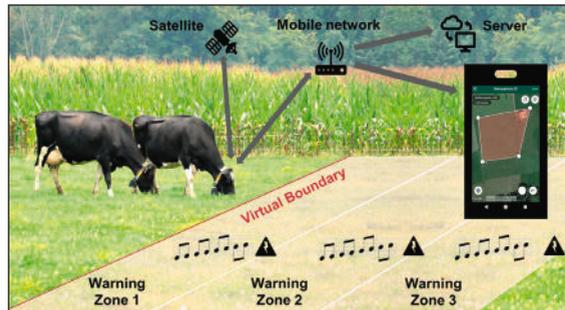
Les robots en grandes cultures, mais pas que !

Les nouvelles technologies font aujourd'hui partie de notre quotidien. Pour certaines imposées, pour d'autres désirées, ces évolutions peuvent autant faciliter la vie que la compliquer. Dans l'agriculture, nombreux sont les produits proposés sur le marché, avec une importante part de robotisation. Le canton de Vaud est d'ailleurs souvent cité lors d'essais de digitalisation.

Que ce soit en matière de protection des troupeaux avec différents types de colliers GPS (Agridea) et de marques auriculaires à capteur solaire (Identitas), en matière de management du troupeau avec des clôtures virtuelles (Agroscope) ou en matière de gestion d'exploitation avec des applications téléphoniques, ces nouveautés se répandent autour de nous. Les développeurs ne s'arrêtent plus aux robots qui peuvent circuler dans les cultures mais créent aussi des outils qui prennent de l'altitude.

C'est pourquoi, en vue de la **12^e édition du Salon des Alpages** qui se déroulera **du 11 au 13 octobre 2024** aux Diablerets, le comité a décidé de mettre en avant les nouvelles technologies sur les alpages. L'organisation sera légèrement remodelée avec une nouvelle capitaine à la barre et des démonstrations d'appareils visant à faciliter le travail quotidien aussi en haute altitude ! N'attendez plus pour réserver ces dates, que ce soit sur vos agendas numériques ou sur vos calendriers papier !

Malika Pannatier, conseillère estivages, Proconseil



Clôtures virtuelles
© Agroscope

FORMATION - Journée anniversaire pour la Journée des alpages du Jura vaudois



La 10^e Journée des alpages du Jura vaudois (JAJV) s'est déroulée le 23 septembre 2023 aux Charbonnières. Cette année célébrait également la 25^e édition de la fête du Vacherin Mont d'Or ainsi que les 20 ans de l'AOP du fromage. Grâce à la météo ensoleillée, les visiteurs, estimés à près de 8'000, ont répondu présent et ont largement apprécié les animations proposées lors de cette journée.

Sur le stand de la JAJV, la thématique principale était de rappeler l'importance des alpages pour la biodiversité de la faune et de la flore du Jura vaudois.

De plus en plus de facteurs mettent à mal l'économie alpestre: les sécheresses à répétition, le manque d'eau, les prédatons et bien d'autres difficultés. Et pourtant les animaux alpins jouent un rôle essentiel à la diversité des milieux et des espèces de la région. Afin d'attirer l'œil des visiteurs, un poster avec deux images semblables a été présenté: l'une avec un alpage entretenu, des vaches, des sentiers de randonnées, un paysage ouvert, une flore diversifiée. L'autre avec la même

image, mais avec les conséquences d'un alpage abandonné: la forêt qui prend du terrain, les bâtiments détruits, l'uniformité de la flore. Les visiteurs devaient retrouver les différences entre les deux images. Nos conseillers Proconseil, Anne-Claude Jacquat, biologiste, et Henrik Österlöf, conseiller agricole, leur ont ensuite présenté les divers types d'herbages typiques du Jura vaudois et leur utilisation dans l'agriculture. Ils ont également pu tester les connaissances botaniques des visiteurs avec un quizz.

Pendant que les parents écoutaient attentivement les explications qui leur étaient transmises, les enfants ont pu caresser des chèvres et dépenser leur énergie dans le château gonflable. Des milkshakes étaient prévus pour éteindre leur soif.

Un parcours didactique a été installé le long du stand. Les panneaux qui le composaient expliquaient le comportement des bovins et les gestes à adopter lorsque l'on fait de la randonnée et qu'on veut traverser un pâturage. Plusieurs fois



dans la journée, des démonstrations avec du jeune bétail ont permis de montrer concrètement au public les bons réflexes à acquérir pour approcher un troupeau et comprendre comment il peut réagir.

La poutine, spécialité canadienne à base de frites, sauce brune et fromage, a été revisitée à la sauce vaudoise avec du Vacherin Mont d'Or AOP. Le

succès a été tel que tous les gourmands n'ont pu être rassasiés. Il faudra maintenant patienter jusqu'à **la 11^e édition de la JAJV** qui aura lieu **le samedi 21 septembre 2024** pour en savourer le goût !

Julier Elena - Proconseil

Gérante de la Journée des alpages du Jura vaudois

Poutine des alpages du Jura vaudois



© Proconseil

OFFICIEL - Lutte nationale contre le piétin du mouton

C'est le 1^{er} octobre 2024 que débutera la campagne de lutte contre le piétin. Cette campagne est prévue sur une durée de 5 ans.

Ainsi, chaque année, du 1^{er} octobre au 31 mars, tous les troupeaux de moutons seront contrôlés. Cela signifie que des écouvillons seront prélevés sur les onglons d'un nombre représentatif d'animaux de l'exploitation afin de déterminer la présence ou l'absence de la bactérie responsable du piétin. En cas de découverte de celle-ci sur un ou plusieurs animaux, un assainissement du troupeau sera mis en place. Cet assainissement se traduira notamment par le parage des onglons et des bains de pieds.

La Direction des affaires vétérinaires et de l'inspecteurat (DAVI) organisera des séances d'information dans différentes régions du canton au premier trimestre 2024. Ces séances permettront d'expliquer le déroulement exact de la cam-

pagne, de présenter les mesures auxquelles seront soumises les exploitations pendant et après l'assainissement, y compris les restrictions sur le trafic des animaux et d'aborder la question du financement de cette campagne. Les dates et lieux précis seront communiqués dans une invitation qui parviendra au début de l'année prochaine à chaque détenteur d'ovins recensé.

Gérald Etter

Vétérinaire officiel Santé animale



Source: BGK/SSPR

ACTUALITÉS - Résumé des résultats du questionnaire adressé aux propriétaires et amodiataires des alpages de la Commune de L'Abbaye et environs.

Suite aux nombreuses attaques du (des) loup(s) durant la saison d'estivage 2022 et principalement sur le territoire de la Commune de L'Abbaye, j'ai souhaité donner la parole aux principaux concernés, à savoir les amodiataires et bergers afin de récolter par le biais d'un questionnaire, leurs vécus, leurs quotidiens, leurs préoccupations, leurs questionnements et comment ils appréhendaient l'avenir.

Méthodologie:

Le questionnaire scindé en quatre chapitres a d'abord été adressé aux amodiataires des 8 chalets propriétés de la Commune de L'Abbaye, ensuite à d'autres propriétaires d'alpages qui le réclamaient.

Ce questionnaire était accompagné d'une explication de ma démarche, tout en précisant qu'un document sous forme de synthèse sera ensuite adressé aux conseillers d'Etat Mme Valérie Dittli et M. Vassilis Venizelos, aux Préfets des districts concernés, à l'Office Fédéral de L'environnement et à l'Office Fédéral de l'Agriculture.

1. Les coordonnées des alpages; les propriétaires, depuis quand le chalet est exploité, etc.

27 questionnaires me sont parvenus depuis le 21 novembre 2022 jusqu'au 28 mars 2023 dont 12 figurants sur le territoire communal de L'Abbaye, 3 sur le Chenit, 7 sur Vaulion, 2 sur Ballaigues, 2 sur Lignerolles et 1 sur La Rippe. Les années d'exploitation varient entre 1958 et 2022.

2. Le loup et ses conséquences; nombre d'attaques, apparitions et traces du loup, mesures mises en place et pertinences, coûts, comportements du bétail et une partie plus subjective liée au ressenti.

Nous constatons une forte augmentation des at-



Le Sapelet-Dessous, août 2023. © Marc Vial

taques en 2022 (principalement sur des veaux et des génisses) ainsi que des apparitions.

Les mesures mises en place sont variées, semblent efficaces et seront renouvelées en 2023 mais à défaut d'autres solutions.

Les coûts (directs et indirects) sont principalement supportés par les amodiataires alors que les dédommagements ne tiennent que partiellement compte des frais.

Le comportement du bétail a clairement changé, se traduisant par une nervosité accrue, une réelle agressivité, des déplacements supplémentaires.

Ces changements perceptibles se manifestent également par les risques de charges et les conséquences directes sur le personnel.

En termes de ressenti les amodiataires mentionnent une augmentation du stress, une pression morale, du découragement, une dévalorisation de leur travail. L'inquiétude quant à l'avenir de leur profession se pose presque légitimement,

le danger pour le personnel également. La cohabitation avec le loup n'est guère réaliste pour eux.

3. Les relations des amodiataires entre les différentes parties; Etat de Vaud, Fondation Landry, Fondation OPPAL, Organismes professionnels, Elus politiques, Presse.

Les relations avec les deux Départements Cantonaux (DGAV et DGE) sont minimales. L'absence d'écoute, de visite et de connaissance terrain, de prise en compte de la problématique du vécu, ni de la situation qui se détériore sont largement mentionnées.

Les attentes sont claires : une régulation du grand prédateur, du soutien et du bon sens.

Celle avec La Fondation Landry est plus emblématique. Le fait d'annoncer il y a encore peu de temps qu'il n'y aurait aucune attaque sur du bétail bovin semble expliquer cette représentation et ce discrédit vis-à-vis de M. Landry. On mentionne à son égard le manque d'honnêteté pour ce spécialiste du Loup.

La relation avec la Fondation OPPAL, malgré peu d'interventions, semble être plus appréciée car elle apporte une réponse pragmatique et une réelle collaboration. Le manque de bénévoles ainsi que l'absence de financement cantonal sont cités.

La relation avec les organismes professionnels est critiquée en raison de l'absence de positionnement concret.

La relation avec les politiques n'est guère meilleure compte tenu de l'absence de sensibilité pour ce sujet par ces derniers au détriment d'une récupération politique.

L'attente vis-à-vis des politiques est clairement exprimée : qu'ils informent objectivement sur toutes les attaques.

La relation avec la Presse est fortement critiquée au vu de son manque de partialité, sa rétention d'information. La perte de confiance est significative.



© Jean-François Dupertuis

4. Les propositions, les pistes de réflexion et de solution.

L'avenir des amodiataires et propriétaires semble sérieusement compromis pour beaucoup d'entre eux avec passablement d'inquiétudes quant à l'avenir de leur profession, de l'agriculture de montagne.

L'absence de mesures concrètes, de soutien tenant compte de l'ensemble des coûts, de reconnaissance, de discussions sérieuses entre les différents organismes induit cet état de fait, ces questionnements voire incompréhensions que subissent ces professionnels.

La question de la cohabitation reste omniprésente, presque perpétuelle puisqu'elle alimente le quotidien et reste source d'angoisse. Que vont-ils découvrir le matin en se levant ou en ramenant leurs vœux pour les rentrer la nuit (eh oui les attaques se font de jour en 2023) ?

La solution d'une régulation forte et/ou sérieuse semble être la seule piste et porteuse d'espoir. L'éradication a été mentionnée à quelques reprises et ne fait donc vraisemblablement pas la majorité.

Conclusions :

Ce questionnaire visait à « donner la parole » aux gens du terrain, trop souvent mis à part et quelques fois critiqués par une minorité de personnes n'ayant pas forcément une idée précise des enjeux globaux de l'activité pastorale.

Je les remercie d'avoir eu le courage de s'exprimer, de leur sincérité et leur humilité, aussi d'avoir pu faire part de leurs inquiétudes en répondant à ce questionnaire.

L'inquiétude quant à la pratique et l'avenir des activités pastorales est prépondérante. La qualité de vie et du travail fourni par les amodiataires et les bergers est sérieusement compromise. Le stress, l'anxiété, l'inquiétude et l'absence de réponses concrètes pour faire face à ce phénomène en plus des complications liées au manque d'eau sur les alpages sont largement mentionnés. Les aspects financiers au-delà des indemnités allouées sont sous-estimés pour une grande partie des sondés.

La confiance aux autorités est souvent compromise, un sentiment d'abandon est sous-jacent. L'impartialité et le manque d'objectivité de la presse ressortent majoritairement. L'impression de dissimuler les faits et le vécu des amodiataires et des bergers laissent un sentiment amer à ces derniers ainsi qu'une forme de fourberie.

L'espoir peut venir des mesures actuelles (à défaut d'autre chose) tels que les effarouchements alors que celles préconisées par les services de l'état ne semblent guère efficaces puisque les attaques se font de jour depuis le début de l'année 2023.

Les attentes sont fortes et notamment des décisions politiques claires, pragmatiques et efficaces visant une poursuite la plus sereine de leur activité. Il faut absolument une régulation de ce grand prédateur.

J'espère que ce travail permettra de faire entendre leur voix auprès des autorités tant fédérales, cantonales que communales. Je porte également espoir que ces observations contribueront à mieux comprendre et appréhender le vécu de ces personnes qui assurent l'approvisionnement alimentaire de la population et de fait un pan entier de l'économie tant régionale que cantonale et nationale.

Pour clore ce travail, je reprends cette phrase entendue lors d'une conférence sur le loup qui me semble parfaitement adaptée à l'état actuel de la situation : « *Le loup, on lui court toujours après, il a toujours une longueur d'avance...* »

*Patrick Berkold,
Vice-Syndic de la Commune de L'Abbaye, Municipal en charge des forêts, domaines et alpages*

INFO FLASH - Paiements directs 2024 sur les exploitations d'estivages (nouveau).

- Une contribution supplémentaire de CHF 250.00/PN sera versée pour les exploitants qui prendront des mesures de protection contre loup, pour les jeunes bovins de moins d'un an, les ovins et les caprins. Davantage de précisions seront apportées aux amodiataires durant cet hiver.
- Baisse de CHF 500.00/PN à CHF 400.00/PN pour le mode de garde permanent des ovins, par un berger.
- Le calcul de la charge effective des ovins et des caprins se fera directement selon les données enregistrées à la BDTA.

Pour la DGAV, Alain Rochat

ACTUALITÉS - Subventions à titre d'améliorations foncières pour la réfection de murs en pierres sèches

La nouvelles Ordonnance sur les améliorations structurelles (OAS) du 2 novembre 2022 ouvre la possibilité de subventionner les murs en pierres sèches ayant un usage agricole. Ainsi, la réfection de ces ouvrages peut faire l'objet d'une demande de subventionnement auprès des améliorations foncières.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- Réfection d'un mur dans le cadre d'un projet d'améliorations structurelles de l'alpage (mesure d'accompagnement) :

Dans ce cas, les coûts relatifs à la réfection du mur en pierres sèches sont entièrement imputables et subventionnés selon le taux défini pour le projet. De plus, la réfection de ces ouvrages peut être considérée comme une mesure écologique particulière et ainsi donner droit à des contributions supplémentaires pour l'ensemble du projet, ces dernières pouvant aller de 1 à 3 % selon l'ampleur des mesures écologiques mises en œuvre.

- Réfection dans le cadre d'une remise en état périodique (REP) : Il s'agit d'un projet traitant de la réfection de murs en pierres

sèches qui ont un usage agricole dans un périmètre donné. Un programme doit être défini (stratégie globale) et les travaux sont réalisés en une ou plusieurs étapes. Dans ce cas de figure, une subvention forfaitaire de maximum Fr. 152.- par mètre carré de mur (subvention fédérale Fr. 66.-, subvention cantonale actuelle Fr. 86.- mais au maximum 25% des coûts imputables) est allouée.

Comme pour tout projet subventionné, les travaux ne doivent pas démarrer (y.c. installation de chantier ou tous travaux préparatoires) si l'autorisation de mise en chantier n'a pas été délivrée par la DGAV sous peine de la perte d'éligibilité du projet aux subventions.

En cas de question, vous pouvez contacter le secteur des améliorations foncières de la DGAV :

Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV)

Secteur Améliorations foncières

Av. de Marcelin 29

Case postale

1110 Morges

Tél. : +41 21 316 65 76

info.agriaf@vd.ch



CLIMAT - Diagnostic de la vulnérabilité des alpages à la sécheresse

Les deux dernières saisons d'alpage révèlent des records climatiques qui pourraient devenir la norme à l'avenir. Si le manque d'eau et de fourrages a été moins sévère en 2023 qu'en 2022, la gestion des pâturages soulève de nombreuses interrogations. L'éditorial du printemps dernier annonçait un nouveau projet de la SVEA visant à analyser et à anticiper les changements climatiques.

Auto-diagnostic

Il s'agit d'apprécier soi-même la vulnérabilité d'un alpage et d'évaluer les mesures à prendre. Les deux critères considérés sont l'approvisionnement en fourrages et en eau. Dans le premier cas, la charge en bétail et les importations de fourrages indiquent l'aptitude des herbages à couvrir les besoins nutritifs des animaux. Dans le second cas, un bilan entre la consommation et la disponibilité en eau est réalisé. Cette démarche peut être guidée par un questionnaire et un tableau de calcul simplifiés. Le diagnostic de vulnérabilité comprend six indicateurs qui définissent l'état des ressources en herbe et en eau. Si le niveau d'autonomie de l'alpage est faible, une carte du potentiel fourrager ou un projet d'améliorations structurelles peuvent être conseillés.

Ressources en herbe

La croissance de l'herbe sur les pâturages est tributaire des précipitations et des températures. Elle varie d'une année à l'autre, avec toutefois les deux tendances suivantes. Le réchauffement provoque un démarrage des plantes plus précoce au printemps et une dormance plus tardive en automne. Le manque de pluie et la chaleur brûlent la végétation en été. L'objectif d'une charge en bétail en équilibre avec la ressource pâturée devient un véritable casse-tête. Les systèmes de pâture les plus performants exigent une grande souplesse et de la réactivité.



© Parc Jura vaudois

Ressources en eau

Lors des dernières sécheresses, l'eau a manqué dans un grand nombre d'alpages du canton. Les solutions visent d'abord à améliorer les capacités de stockage, éventuellement à développer les réseaux d'eau. Cette année, la SVEA a organisé deux séminaires portant sur les améliorations structurelles des alpages. Des fiches techniques ont été élaborées avec Proconseil et Montanum. Une feuille de route destinée aux propriétaires et aux amodiataires est en cours de conception. Le secteur des améliorations foncières de la DGAV offre un soutien considérable lors de l'élaboration d'un projet et de l'octroi des subventions. La marche à suivre est claire, les échéances le sont moins et requièrent de la patience.

Mutualiser les ressources

La collaboration entre les divers organes publics et privés du canton est plus que jamais indispensable pour relever les défis auxquels fait face

l'économie alpestre. La DGAV et la DGE soutiennent un projet d'alpages pilotes inspiré du réseau français des alpages sentinelles. Initié en 2022 par le Parc Jura vaudois avec trois alpages dans son périmètre, la SVEA a ajouté trois nouveaux sites dans la partie nord du Jura en 2023. Un protocole de mesures est appliqué à des placettes permanentes réparties dans les pâturages. Les observations portent sur la composition botanique et sur la hauteur de l'herbe en début et en fin de saison. Lors d'un tour de l'alpage effectué après la désalpe avec l'exploitant-e ou le-la berger-e, le degré de prélèvement de l'herbe (refus,

repousses, raclage, ...) est noté. Cette appréciation, ainsi que le relevé des dates de changement des parcs, nourrissent l'analyse et son objectif d'optimiser la pâture.

En conclusion, les défis du **réchauffement climatique** concernent particulièrement la zone d'estivage du canton. Situés au confin septentrional du pays, les alpages du Jura et des Préalpes vaudoises sont à l'avant-garde du déploiement des mesures d'adaptation. Dans ce contexte, le besoin d'un assouplissement de la gestion de la charge en bétail semble être le plus urgent.

Eric Mosimann, gérant SVEA

FORMATION - Diplôme cantonal en conduite d'alpage: 5 diplômés en 2023

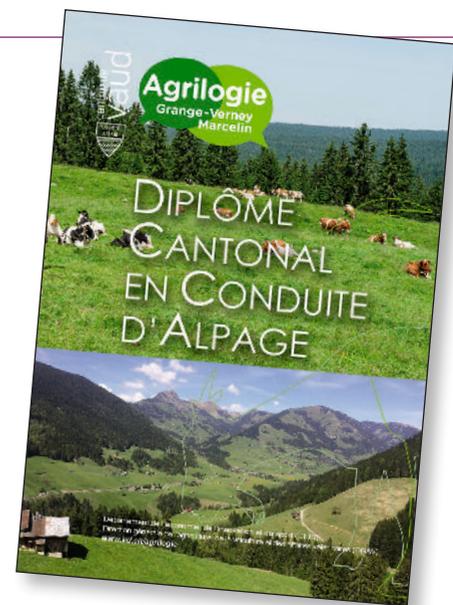
La formation proposée par Agrilogie a permis à 5 personnes de se former aux rudiments des alpages. Début octobre elles ont reçu leur diplôme attestant de bonnes compétences pour travailler sur les estivages.

Ils étaient 6 à débiter un stage le lundi 22 mai 2023. Après trois semaines sur un alpage de Suisse romande ou du canton de St-Gall, ils ont rejoint le site de Grange-Verney pour une semaine de cours très intensifs: administration, commercialisation, production fourragère, fumure des estivages, élevage, soins aux animaux, traite, fabrication fromagère étaient au programme.

Puis retour en montagne avec 3 stages de 3 semaines chacun. L'occasion de découvrir en tout 4 situations et organisations différentes dans lesquelles ils ont pu exercer leurs compétences.

Puis à fin août retour à Grange-Verney pour une seconde partie théorique, l'occasion de comprendre les raisons et la finalité des différentes activités alpestres.

Cette formation sera à nouveau offerte l'an prochain. Elle contribue peu à peu à former du personnel compétent qui peut prendre des res-



pensabilités dans les estivages des différentes régions romandes.

Merci chers alpagistes d'en parler autour de vous et d'aiguiller des personnes potentiellement motivées vers cette formation. Chaque paire de bras est utile à l'économie alpestre.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès d'Agrilogie Grange-Verney, Moudon, 021 557 98 98 ou thierry.gallandat@vd.ch

NATURE - Protection d'une source au Vallon de Nant (Bex)

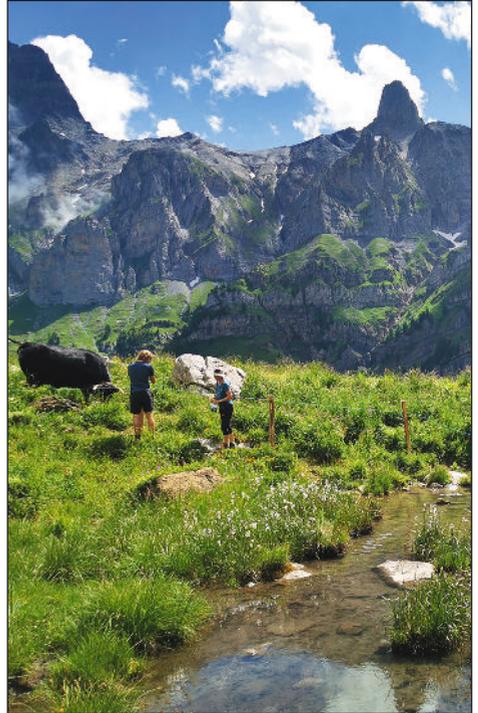
Les milieux fontinaux sont situés à l'interface entre les eaux souterraines, les ruisseaux et les habitats terrestres. Ces écosystèmes humides offrent des conditions locales particulières et surtout précieuses pour des espèces qui en sont dépendantes : mollusques, éphémères, pléocoptères et trichoptères. Une flore hautement spécialisée s'y développe aussi.

Selon l'Office fédéral de l'environnement, les sources encore non captées et en milieu ouvert se situent pour la plupart dans les pâturages (OFEV, 2022). Malheureusement, la majorité d'entre elles sont aujourd'hui piétinées par du bétail qui vient notamment s'y abreuver, ce qui perturbe ces milieux sensibles par effet de réchauffement des eaux et par souillage (excréments).

Protéger la source de La Chaux

Avec la collaboration de la Fondation action environnement, une dizaine de bénévoles s'est attelée au début de juillet 2023 à protéger une source d'eau située sur l'alpage du Vallon de Nant au lieu-dit La Chaux. Cette source n'est pas captée et le bétail vient s'y abreuver directement.

Sous l'œil attentif des vaches et des têtards de grenouille rousse, la source et une partie de son étang ont été clôturés pour les protéger du bétail. Une partie inondée en permanence en contrebas



de la sortie de la source a été laissée libre d'accès afin que les vaches et les animaux sauvages puissent continuer à y accéder. Ce fut le compromis trouvé entre protection de la nature et exploitation agricole.

Environ 60 piquets ont été plantés pour protéger



Des bénévoles plantent les piquets de la clôture.

une grande surface d'environ 2'000 m². Ils ont été acheminés sur place à dos de deux mulets remarquables par la participation de l'Association Transhumance & Traditions. Deux fils électriques ont ensuite été fixés sur l'exlos, alimentés par une batterie solaire. Un inventaire faunistique a été réalisé afin de pouvoir évaluer, d'ici quelques années, l'évolution de sa richesse sans la pression du bétail.

Ce projet a été réalisé grâce à la bonne volonté de l'exploitant, Valentin, ainsi qu'à tous-tes les bénévoles présent-e-s et au soutien de la Commune de Bex et du Canton de Vaud.

La suite

L'inventaire des milieux fontinaux est en train d'être finalisé sur le canton de Vaud. Pro Natura Vaud a déjà été informée de certaines sources de valeurs situées sur ses pâturages. Elle prévoit de protéger une autre source sur l'alpage de Chalet Vieux (Diablerets) en 2024. D'autres projets devraient suivre et il s'agira à l'avenir de concilier la protection des milieux fontinaux et l'utilisation de l'eau de sources de manière intelligente.

Kelly Delavy, pour Pro Natura Vaud

TECHNIQUE - Lutte contre l'aulne vert (vernes), création d'un groupe d'intérêt

L'AULNE VERT est connu pour refermer les pâturages, augmenter les risques de feux de forêt, lâcher du nitrate dans l'eau ainsi que diminuer la biodiversité végétale et animale. De plus, en 2014 cette espèce a été identifiée comme émetteur de gaz à effet de serre (Gyzler, 2017).

Quelques études d'Agroscope existent déjà à ce sujet (RobustAlps) mais il n'a pas encore été démontré l'efficacité de la lutte mécanique contre

l'aulne vert par rapport au bétail sur les alpages. Par conséquent, un projet est en train de se profiler sur le canton de Vaud. Soutenu par le Canton, il sera réalisé par l'AATT (Association Alpine Tetrao Tetrix), en collaboration avec Proconseil et Agroscope. Il est prévu de faire une comparaison scientifique entre la lutte mécanique unique et la lutte mécanique combinée à la pâture du bétail (bovins, caprins). A travers cette étude, les intérêts du tétras-lyre et l'intérêt agronomique seront réunis. Les zones de l'essai seront définies selon



Expériences menées par l'AATT avec des chèvres contre les vernes depuis 2021 à Arpille. © Murielle Tinguely

certains critères : possibilité d'abreuver du bétail, max. 60% de pente et surtout pertinence à récupérer des surfaces qui se sont embroussaillées dernièrement (vernes de max. 2m de haut). Une fois les espaces réouverts la pâture de ces zones sera essentielle pour pérenniser les efforts.

Un groupe d'intérêt sera mis sur pied afin de réunir toutes les expériences, les mettre en commun et de les échanger. Mais au fait, qu'est-ce qu'un groupe d'intérêt ? Il s'agit d'un groupe formé de 10 à 12 participants. Un contrat est établi par les participants et fixe une durée, des objectifs ainsi que la fréquence des rencontres. Les participants doivent s'engager activement mais la participation est gratuite pour les membres de groupes d'études. Le déroulement des rencontres s'effec-

tuera sous forme de visites de terrain et suivi de l'essai cité plus haut, mise en pratique des expériences, résolutions de problèmes. Des spécialistes seront invités aux séances.

Vous êtes exploitant d'alpage et vous avez envie de partager vos expériences personnelles au sujet de la lutte contre l'aulne vert et avancer sur des solutions de lutte en participant à ce groupe d'intérêt ? Vous aimeriez prendre part directement à l'essai sur votre alpage ?

Prenez contact par téléphone au 021 614 24 53 ou par mail à m.tinguely@prometerre.ch.

*Murielle Tinguely et Malika Pannatier,
conseillères agricoles estivage*

AGENDA Janvier à octobre 2024

9 janvier 2024	Soirée de présentation de la formation au diplôme en conduite d'alpage, Agrilogie Grange-Verney, Moudon, 20 heures.
29 janvier	Délai d'inscription pour cette formation qui se déroulera du 20 mai au 23 août 2024. Info : Thierry Gallandat, 021 557 98 98, thierry.gallandat@vd.ch
20 mars	Assemblée générale de la SVEA (Société vaudoise d'économie alpestre). Les membres seront informés des détails en février 2024.
Juin à août	Visites d'alpage (vulgarisation) : a) pour les amodiataires de la région Vallée de Joux-Vaulion, et b) pour les groupes « Région du Balcon du Jura », « L'Arnon » et « Ballaigues-Lignerolle ». Les dates, les lieux et les thèmes seront publiés ultérieurement.
21 septembre	11^e Journée des alpages du Jura vaudois , au sein de la Fête du Vacherin Mont-d'Or AOP aux Charbonnières.
11-13 octobre	12 ^e Salon des alpages aux Diablerets - https://salondesalpages.ch

D'autres activités et manifestations seront organisées en fonction de vos demandes ou de l'actualité dans le cadre des groupes de vulgarisation.

Pour tout renseignement ou remarque, adressez-vous à votre conseiller agricole ou au secrétariat

Gest'Alpe : Michael Brühlmann, Avenue des Sports 48, 1400 Yverdon.

Tél. 024 423 44 89 • Fax : 024 423 44 90 • E-mail : m.bruhlmann@prometerre.ch